

**COMMUNAUTE
DE COMMUNES
DU PAYS DE
SAINT-YRIEIX**

**DELIBERATION DU CONSEIL
DE COMMUNAUTE n°2019-082**

L'an deux mille dix-neuf, le 11 juillet à 18 h 30

Le Conseil de Communauté de la Communauté de Communes du Pays de SAINT-YRIEIX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur **Daniel BOISSERIE**.

Date de convocation du Conseil de Communauté : 5 juillet 2019

Nombre de délégués :

- en exercice : 31
 présents : 24
 votants : 30

PRESENTS : M. Pierre VERGNOLLE, Mme Isabelle BARRY, M. Patrick DARY, M. Philippe SUDRAT, Mme Delphine PERRIER-GAY, M. François BOISSERIE, M. Francis LATRONCHE, M. Michel ANDRIEUX, M. Francis DELORT, M. Hervé FORESTIER, M. Pierre MILLET LACOMBE, M. Pierre ROUX, M. Gilles DELANGE, Mme Marie-Françoise DUVERGER, Mme Monique PLAZZI, Mme Catherine L'OFFICIAL, M. Laurent GORYL, Mme Michèle ROY, M. Jean-Claude DUPUY, Mme Annie ARNAUD, Mme Sylvie COLETTE, M. Edmond LAGORCE et M. Pierre DAVID conseillers communautaires.

OBJET :

Syndicat Mixte Dorsal

Révision du plan de
financement pour le
raccordement très haut débit
SDAN Pilote

ABSENTS Excusés : M. Pierre-Louis PUYGRENIER, Mme Justine McCOMISH LORAIN, M. Jean-Christophe MERILHOU, M. Hugues AUVILLE, Mme Maryline VERGNE, M. André DUBOIS et Mme Valérie Isabelle BONIN.

Pierre-Louis PUYGRENIER donne pouvoir à Pierre DAVID
Justine McCOMISH LORAIN donne pouvoir à Philippe SUDRAT
Jean-Christophe MERILHOU donne pouvoir à Gilles DELANGE
Hugues AUVILLE donne pouvoir à François BOISSERIE
André DUBOIS donne pouvoir à Jean-Claude DUPUY
Valérie Isabelle BONIN donne pouvoir à Daniel BOISSERIE

SECRETAIRE : Sylvie COLETTE

Rapporteur : Pierre VERGNOLLE

Vu la délibération n°2014-097 du 20 novembre 2014 par laquelle le Conseil Communautaire a approuvé le plan de financement pour le déploiement de la fibre dans le cadre de la phase Pilote ;

Considérant qu'il est nécessaire de revoir le plan de financement de cette opération, l'opération de déploiement de la fibre étant à présent terminée ;

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve** le plan de financement actualisé pour le raccordement très haut débit dans le cadre de la phase Pilote du SDAN tel que présenté ci-après :

	Plan de financement initial	Plan de financement actualisé	
Cofinanceurs	Montant HT	Montant HT	Pourcentage
Région	796 500,00 €	1 092 535,54 €	70 %
Etat – FSN (avance région)	236 000,00 €	0 €	0 %
Département de la Haute-Vienne	177 000,00 €	187 291,81 €	12 %
Communauté de Communes du Pays de Saint-Yrieix	265 500,00 €	280 937,71 €	18 %
TOTAL	1 475 000,00 €	1 560 765,06 €	100%

Accusé de réception en préfecture
087-248700189-20190711-DC201975185-DE
Date de télétransmission : 15/07/2019
Date de réception préfecture : 15/07/2019

Le Président :


- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte ;
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Affichage le **15 JUIL. 2019**

- **autorise** le Président à signer tout acte se rapportant au présent dossier.

Au registre sont les signatures
Pour extrait certifiée conforme,

Le Président



D. BOISSERIE



Accusé de réception en préfecture
087-248700189-20190711-DC201975185-DE
Date de télétransmission : 15/07/2019
Date de réception préfecture : 15/07/2019

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte ;
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.